

## Hôpitaux Robert Schuman

9, Rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg  
T +352 2468-1  
[www.facebook.com/hopitauxrobertschuman](http://www.facebook.com/hopitauxrobertschuman)  
[www.hopitauxschuman.lu](http://www.hopitauxschuman.lu)

### Comment contacter le service social ?

Le service social est présent les jours ouvrables sur tous les sites des HRS.

Si vous êtes hospitalisé, vous pouvez demander à un membre de l'équipe pluridisciplinaire de nous communiquer votre besoin d'intervention.

Si vous êtes à votre domicile, vous pouvez nous contacter :

#### Hôpital Kirchberg

Unité de soins normaux

Tél. : (+352) 24 68 - 1

Service de psychiatrie adulte

Tél. : (+352) 24 68 60 50

SNPJ (service nationale de psychiatrie juvénile)

Tél. : (+352) 24 68 60 50

#### Clinique Bohler

Tél. : (+352) 26 333 - 1

Clinique Sainte Marie

Tél.: 57 123 - 1

#### Zithaklinik

Tél. : 28 88 - 1



## LE SERVICE SOCIAL DES HRS

**SERVICE  
SOCIAL  
DES HRS**

Imprimé au Luxembourg

N° de commande ORBIS 1018479 DEPLIANT SERVICE SOCIAL

W. 01 2022 - Ed. 03 2022

[hopitauxschuman.lu](http://hopitauxschuman.lu)

[facebook.com/hopitauxrobertschuman](https://www.facebook.com/hopitauxrobertschuman)

## A QUI S'ADRESSE LE SERVICE ?

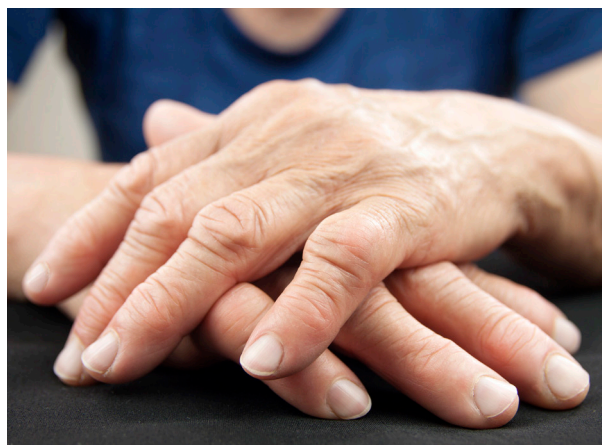
Vous êtes dans une situation de précarité, en perte d'autonomie, en situation de handicap ou vous avez besoin d'une aide pour garantir la continuité de vos soins, le service social hospitalier se tient à votre disposition pendant votre traitement au sein des Hôpitaux Robert Schuman.

### Le service social offre :

- Ecoute
- Conseil, renseignements
- Orientation
- Soutien
- Accompagnement

## QUELLES SONT LES MISSIONS DU SERVICE SOCIAL ?

- Développer l'autonomie du patient et son inclusion sociale
- Promouvoir l'accès à l'ensemble des aides et services administratifs, sociaux, éducatifs et de la santé
- Protéger le patient vulnérable
- Lutter contre l'exclusion sociale du patient
- Contribuer à l'amélioration de la santé du patient
- Garantir la continuité des soins suite à l'hospitalisation
- Assurer la réinsertion sociale, familiale, scolaire ou professionnelle



## COMMENT FONCTIONNE LE SERVICE SOCIAL ?

Le service social est saisi dans le cadre du libre choix du patient, votre adhésion est nécessaire sauf impossibilité. Il vous offrira une prise en charge personnalisée en respectant vos ressources physiques et psychiques en fonction de vos besoins.

La prise en charge sociale se fera dans la discrétion et sous le secret professionnel. Votre entourage pourra y être invité si besoin.

L'action sociale sera adaptée à votre parcours de soins et en collaboration avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire.